

ARRETE N° 2024-164

DELEGATION DANS LES FONCTIONS D'OFFICIER D'ETAT CIVIL

5-Institutions et vie politique

5-4-Délégation de fonctions

Nous, **Frédéric MARCHE**, Maire de la commune de Cléon,

VU :

- L'article L2132-32 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- L'article R2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par décret n°2017-270 du 1^{er} mars 2017 (article 2).
- Le procès-verbal de l'élection du Maire en date du 06 juin 2021.
- Le procès-verbal de l'élection des Adjointes au Maire en date du 06 juin 2021.
- L'arrêté municipal en date du 1^{er} juillet 2024 nommant Madame Carole LEGRAND en qualité d'adjointe administratif dans les fonctions d'agent permanent.

Considérant :

- Que le Maire peut déléguer à un ou à plusieurs fonctionnaires titulaires de la Commune tout ou partie des fonctions qu'il exerce en tant qu'Officier de l'Etat Civil.

ARRETONS

ARTICLE 1^{er} :

A compter de la date de signature du présent arrêté, Madame Carole LEGRAND est déléguée, pour la durée du présent mandat, sous ma surveillance et ma responsabilité, dans les fonctions d'officier d'état civil et chargés :

- De la réception des déclarations de naissance, de décès, d'enfants sans vie.
- De la reconnaissance d'enfants.
- De la déclaration parentale conjointe de changement de nom de l'enfant naturel.
- Du consentement d'un enfant majeur à la modification de son nom en cas de changement de filiation.
- De la transcription de la mention en marge de tous charges ou jugements sur les registres d'état civil.
- De dresser tous actes relatifs aux déclarations ci-dessus.
- De délivrer toutes copies et extraits quelle que soit la nature des actes.

ARTICLE 2^{ème} :

Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera :

- annexée au registre d'état civil de la commune de Cléon,
- transmise à M. le Préfet de la Région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime,

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 – Fax : 02 35 77 65 64

www.ville-cleon.fr

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Délégation dans les fonctions d'officier d'état civil - Carole LEGRAND

Date de transmission de l'acte : 11/07/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 11/07/2024

Numéro de l'acte : 2024-164 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 076-217601780-20240710-2024-164-AI

Date de décision : 10/07/2024

Acte transmis par : Chahinaz FOUGHALI

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.4. Delegation de fonctions

- transmise à M. le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Rouen,
 - transmise à M. le Commissaire de Police d'Elbeuf,
 - remise à l'intéressée,
- Le présent arrêté sera inséré sur le site web de la Ville.

Fait à Cléon, le 10 juillet 2024

Le Maire,

Frédéric MARCHE



